

**CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU **Mercredi 21 août 2019**

**Etaients présents :** M. CHAUSSADE, M. BAÏDA, Mme PILET, Mme ANTUNES, M.LAURIERE, M. LAMOTHE, Mme GUILLAUME, Mme RAUTURIER, M. BESSEDE, M. COUSTILLAS, Mme JUKOWSKI, M. LACOMBE, M. DECOLY.

**Absents excusés :** M. SERRE (procuration à M. LAMOTHE), Mme QUIVIGER (procuration à M. COUSTILLAS), Mme ARVIEUX, Mme VINCENT, Mme RONDA, M. GOUGAY.

Madame PILET a été nommée secrétaire de séance

## I – Délibérations

### 1 – Décision d'aliénation du chemin rural et mise en demeure des propriétaires riverains (2019.04.001)

**Le maire rappelle la délibération n°2019-01-005 en date du 20 Février 2019** décidant de lancer la procédure de cession prévue par l'article L. 161-10 du Code rural ; ainsi que l'arrêté municipal **n°14/19 en date du 17 avril 2019**, ordonnant l'ouverture d'une enquête publique concernant le projet d'aliénation du chemin rural de Las Davaladas, et ce à la demande de Messieurs GRENIER.

**Il informe du bon déroulement de** l'enquête publique qui a eu lieu **du lundi 03 juin 2019 au mercredi 19 juin 2019** et des résultats de celle-ci qui confirment bien que le chemin rural a cessé d'être affecté à l'usage du public et que la demande de Messieurs GRENIER est justifiée.

**Le conseil municipal invité à se prononcer sur** l'aliénation du chemin rural, sis Las Davaladas émet un avis favorable.

### 2 – Opération d'investissement d'éclairage public – Rue de Bosfraise (2019.04.002)

Des travaux d'éclairage public s'avèrent nécessaires **Rue de Bosfraise** et il a été demandé au SYNDICAT DÉPARTEMENTAL d'établir un projet qui en prévoit les aménagements.

L'ensemble de l'opération représente un montant TTC de **112 945.25 €**.

Il est convenu, qu'à la fin du chantier et à partir de la production du décompte définitif établi en fonction du coût net des dépenses engagées par le SDE 24, la commune s'acquittera des sommes dues, à raison de 45.00 % de la dépense nette H.T., s'agissant de travaux de « **Renouvellement – Solution LED** ».

### 3 – PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL DES RESEAUX D'OPERATEURS TELEPHONIQUES Rue de Bosfraise (2019.03.003)

Dans le cadre des programmes de dissimulation de réseaux, le SYNDICAT DEPARTEMENTAL a conclu une convention cadre avec l'opérateur de télécommunications « France TELECOM » Or, dans l'esprit du projet d'effacement de réseaux d'électrification existant sur la commune, il est opportun de prévoir, corrélativement, l'enfouissement des faisceaux aériens de télécommunications, qui contribuera à parachever l'action environnementale engagée.

Ainsi, le projet présenté à cet effet par le SYNDICAT DEPARTEMENTAL prévoit les travaux suivants : Travaux de génie civil à la charge de la commune (tranchée commune, gaines et chambres de tirage) pour un montant **HT de 30 758.65 € soit 6 910.38 € TTC**. Approuvé à l'unanimité

### 4 – SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DU S.J.A.E.P. DE MONTPON- VILLEFRANCHE RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE - EXERCICE 2018 (2019.04.004)

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, relatif à l'exercice 2016 du **S.I.A.E.P. DE MONTPON-VILLEFRANCHE**, auquel la Commune a transféré cette compétence, approuvé par délibération du Comité Syndical du 13 Février 2016 et auquel la note annuelle d'information de l'Agence de l'eau, prévue par la Loi N° 2010-788 du 12 Juillet 2010.

#### 5 – Soutien du Conseil municipal à la Motion de l'Union des Maires sur la réorganisation des services des Finances Publiques (2019.04.005)

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la motion approuvée par le CA de l'Union des Maires le 10 juillet dernier relativement au projet de **réorganisation des services des Finances Publiques** dans le département. Cette motion fait état des inquiétudes et des doléances exprimées par les maires et présidents d'EPCI dans ce dossier.

#### 6 – Soutien financier (2019.04.006)

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande d'aide financière d'une administrée, sportive de haut niveau, qui doit concourir au championnat du monde d'athlétisme. Elle sollicite une participation de la commune au financement de cette compétition du fait du coût très élevé. Il lui est accordé une aide de 100 € avec 7 voix pour ; 6 abstentions et 2 voix contre.

## II – Informations

- 1 - Informations communautaires : aucune remarque sur les comptes-rendus hebdomadaires.
- 2- remerciements subvention communale : L'association « don du sang » a remercié la commune pour la subvention versée cette année.
- 3 –SMD3 : Mise en place de la nouvelle procédure voulue PAR LE SMD3.  
A ce jour 18 points de dépôts seront implantés.  
Mise en place en fin d'année. Application pour une année « blanche » début 2020.

Vu pour être affiché le lundi 26 août 2019, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Ménesplet, le 26 août 2019

Le Maire,  
(scellé et signature)  
Adjoint délégué

